

# Formation

**Méthode Obsalim: savoir observer  
ses animaux pour mieux les soigner**

jeudi 12, vendredi 13 novembre  
et jeudi 10 décembre 2015

Intervention de Paul Polis, vétérinaire du GIE Zone Verte

## Contenu de formation

Principales méthodes alternatives (homéopathie, phytothérapie,...)

Dangerosité de l'antibiorésistance

**Découverte de la méthode, des signes. Savoir observer.**

- Les clés pour comprendre la digestion des ruminants),
- Effets de la structure, de la fibrosité des aliments et de la méthode de distribution,
- La croix du grasset : un indicateur de facteurs de risque,
- Exemples pour commencer à observer et comprendre son troupeau.

**Comment remédier aux rations déséquilibrées**

- Méthode d'observation : les 4 étapes du diagnostic
- Encadrement des apports entre carence et excès pour les 4 domaines (énergie, azote, fibres et stabilité ruminale) par des symptômes rapides. Comprendre la ration et savoir effectuer les changements pour un meilleur équilibre.

## Infos pratiques

- Horaires : de 9h00 à 17h00
- Coût : gratuit pour les agriculteurs et les porteurs de projet, cotisant solidaire, onjoin collaborateur : financements VIVEA.
- Repas tiré du sac : chacun amène son casse-croûte.
- Public : agriculteurs contributeurs VIVEA, cotisants solidaires bio et non-bio, porteurs de projet.
- Lieu : Sospel, Ferme St Vincent, chez Sophie et René Peglion



# Inscription



Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_ date de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

**Je m'inscris à la formation :**

## Méthode Obsalim: savoir observer ses animaux pour mieux les soigner

- 3 journées : 450 € (360 € si adhérents Agribio 06 )  
Joindre un chèque de ..... € à l'ordre de Agribio Alpes-Maritimes avec mon bulletin d'inscription.
- Gratuit pour les agriculteurs (financements VIVEA)  
Attention d'être à jour de vos contributions VIVEA au niveau de la MSA
- Pour les cotisants solidaires ou personnes nouvellement installées :  
joindre obligatoirement une attestation d'affiliation MSA
- Pour les porteurs de projet : joindre votre attestation en démarche d'installation (originale) délivrée par les Points Accueil Installation.

Attention, pour tout statut non à jour, le montant de la formation vous sera réclamé.

**A renvoyer à :**

Agribio Alpes-Maritimes

MIN Fleurs 6 Box 58 06296 NICE CEDEX

Tel : 04 89 05 75 47 - 06 66 54 07 96

Courriel : agribio06-technique@bio-provence.org

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93.06.07143.06 auprès du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Signature :

